

Grande mobilisation contre la vente illicite des médicaments

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 07 Mars 2013 23:16



Dans le cadre de la Lutte contre la prolifération des faux médicaments et médicaments contrefaits, et pour la mise en œuvre du plan de travail 2013 du BCN–Bamako, une opération de grande envergure, ayant pour nom de code “SANIYA” sera organisée sur la deuxième quinzaine du mois d’avril 2013 sur toute l’étendue du territoire national...

A situation particulière, mesure particulière :

De plus en plus, le phénomène des “pharmacies par terre” se banalise et prolifère. Ceci encourage l’auto médication avec son corollaire de vente de faux médicaments et de médicaments périmés, souvent dans les structures formelles. Les conséquences de ce phénomène sont, entre autres : résistance aux antibiotiques, prolifération de certaines pathologies (foie, rein, etc.).

Par conséquent, les forces de sécurité et les services chargés de la protection de la santé publique doivent redoubler de vigilance et mener des actions concrètes pour protéger les populations. Ils doivent accentuer les campagnes de sensibilisation et surtout intensifier les actions de contrôle et de vérification des pharmacies et autres points de vente des médicaments, et d’éradication des structures informelles.

Méthodologie

Grande mobilisation contre la vente illicite des médicaments

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 07 Mars 2013 23:16

Les forces de l'ordre (Police, Douane) et les services de santé (Ordre des pharmaciens, Laboratoire National de la Santé, Direction de la Pharmacie et du Médicament, Inspection de la santé) ont pour missions de :

- effectuer des contrôles très pointus sur toute l'étendue du territoire national ;

- procéder à la saisie des produits pharmaceutiques suspects (contrefaits, périmés, faux) et les mettre à la disposition de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) ;

- interpellier toutes personnes trouvées en possession de ces produits ou ayant une responsabilité dans leur gestion (importation, fabrication, emmagasinage, vente, etc.), les conduire à la brigade des stupéfiants ou au BCN-INTERPOL ;

- sceller les pharmacies ou tous autres locaux dans lesquels ces produits étaient stockés ou en vente ;

- procéder, au besoin, à la fouille systématique des maisons et leurs annexes, véhicules appartenant aux personnes impliquées dans le commerce de ces faux médicaments.

Répartition des effectifs :

Les forces de l'ordre et les services de santé se composent comme suit :

Grande mobilisation contre la vente illicite des médicaments

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 07 Mars 2013 23:16

- Police Nationale :

- Brigade Anti - Criminalité

- Brigade des stupéfiants

- BCN- INTERPOL
 - Service des Douanes ;
 - Direction de la Pharmacie et du Médicament ;
 - Inspection de la Santé ;

 - Ordre des pharmaciens ;

 - Responsables : 10 responsables des différents services vont piloter les actions sur le terrain

N.B: Le plan a adopté par une commission composée des représentants de la Police Nationale (Brigade anti-criminalité, Brigade des stupéfiants, BCN- INTERPOL) et ceux de l'Ordre des Pharmaciens (avec le SYNAPPO). Sa mise en application nécessite toutefois la validation du Ministre de la santé et celui de l'intérieur.

Source: Compte Rendu de la réunion BCN-INTERPOL, Brigade anti-criminalité, Brigade des stupéfiants, CNOP, CROPD, SYNAPPO du 28 février 2013 au siège du BCN-INTERPOL sis Centre Commercial Bamako.

[Optimisation et sécurité des traitements médicamenteux](#)

Grande mobilisation contre la vente illicite des médicaments

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 07 Mars 2013 23:16
